



République française  
TARN

Date de transmission de l'acte: 19/05/2025  
Date de réception de l'AR: 19/05/2025

LABASTIDE DE LEVIS  
Conseil Municipal du lundi 05 mai 2025

081-218101129-DEL\_2025\_013-DE  
A G E D I

Le lundi 05 mai 2025, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de VERGNES François.  
Le quorum est atteint.

**Présents :** VERGNES François, CHAMAYOU Ingrid, VIEU Max, BERTRAND Sabine, VIGUIER Frédéric, BASSAT Michel, MENARD Marjorie, PAGES Francis, PONS Annie, PUJOL Benjamin, RIGAL Ludivine, SIE Eric

**Représentés :**

**Excusés :**

**Absents :** LEBERT Joffrey, LEHUGEUR Virginie, MURIENTE Jean Paul

**Secrétaire de séance :** CHAMAYOU Ingrid

**Date de la convocation:** 28/04/2025

## Délibération n°DEL\_2025\_013

### Objet : Financement participatif avec la société Villyz

Conformément aux discussions au sein du Conseil engagées depuis 2024 et à la décision du conseil de réorienter le financement participatif avec la société Villyz sur le projet d'aménagement de la place du Pioch,

Ayant noté l'avis favorable donné par le Comptable public en charge de la commune de Labastide de Lévis en date du 24 mars 2025 aux conventions de mandat proposées par la société Villyz,

Ayant noté les agréments financiers et bancaires détenus par la société Villyz,

**Après en avoir délibéré, les élus, à l'unanimité :**

- **Décident de confier à la société Villyz la mise en œuvre d'une procédure de financement participatif conjuguant :**
  - Appel au mécénat d'entreprise pour un montant maximal de 50 000 €
  - Emprunt citoyen pour un montant maximal de 100 000 €
- **Autorisent la maire à finaliser l'opération avec la société Villyz et à signer les conventions de mandat requises**

Délibération DEL_2025_013					
Élus présents	12		Élus représentés	0	
Pour	12	Abstention	0	Contre	0

Ont signé le maire et le secrétaire de séance.

Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,

Et publication sur le site internet de la commune.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, CHAMAYOU Ingrid

Le Maire, François VERGNES